Coordonnées

CDRE
Tél : 03 20 99 66 01 - Email : cdre@legap.net
87 rue du Molinel
Bâtiment D - 1er étage
59700 Marcq en Baroeul
Horaires d'ouverture des bureaux : 8h30-18h30

Plus d'infos : www.cdre-formations.fr

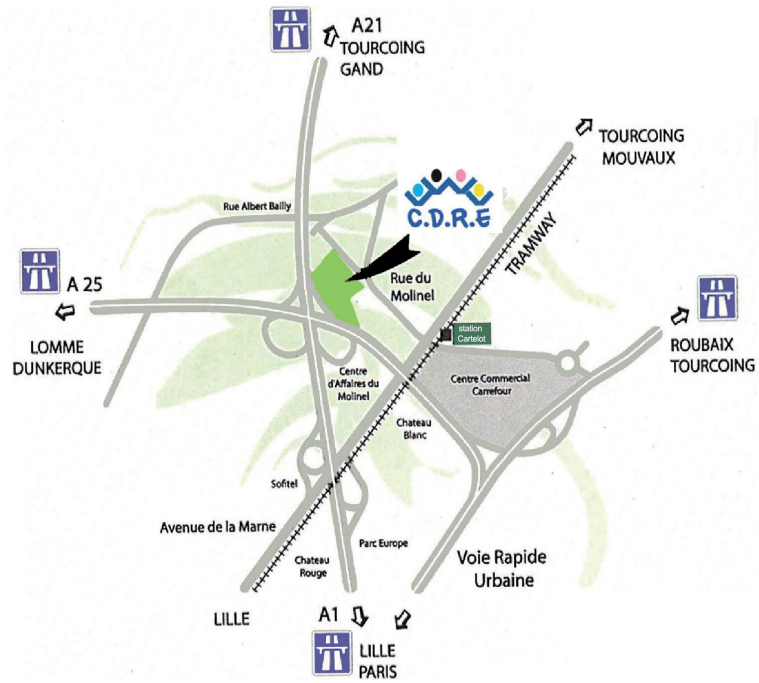

CENTRE DE RESSOURCE ET D'ÉCHANGE

Bilan de compétences

RÉFLÉCHIR SUR MES
PERSPECTIVES D'AVENIR ?

PRENDRE DU RECUL PAR
RAPPORT À MON PARCOURS ?

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

notamment sur l'emploi des seniors (Loi du 17 décembre 2008)

Durée et déroulement

- ☑ **24 heures au total**
- ☑ **6 à 8 semaines**
- ☑ **2 à 3 heures environ par rendez-vous**

La durée et fréquence des entretiens s'adaptent aux attentes et disponibilités du bénéficiaire.

❶ Phase préliminaire

ANALYSE DE VOTRE SITUATION ET DE VOS BESOINS

Lors d'un premier entretien d'information organisé avec un conseiller, vous exposez votre situation, nous vous présentons les étapes et les outils du bilan de compétences, nous vous proposons une offre personnalisée. Ayant le libre choix du prestataire, vous confirmez votre engagement.

❷ Phase d'investigation

ENTRETIENS INDIVIDUELS, TESTS ET QUESTIONNAIRES, TRAVAIL DOCUMENTAIRE

Par l'identification de vos motivations et de vos connaissances et compétences acquises à partir de vos réalisations professionnelles, extra professionnelles, vous apprenez à mieux vous connaître pour ainsi définir votre projet.

❸ Phase de conclusion

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

La définition d'un plan d'action fera ressortir les facteurs de succès, les points à surveiller, les moyens à votre disposition. Votre conseiller vous remettra la synthèse du bilan de compétences avec des axes concrets de travail pour poursuivre votre projet.

❹ Un rendez vous vous sera proposé 6 mois après la fin de votre bilan de compétences pour faire le point sur votre parcours d'après bilan.

Démarche administrative

Vous êtes salarié, vous pouvez réaliser votre bilan de compétences :

Hors temps de travail

Adressez-vous au FONGECIF ou à l'OPCA de votre branche professionnelle.

Vous n'avez pas à en informer votre employeur.

Sur votre temps de travail

Adressez-vous à votre employeur.

Votre bilan sera financé dans le cadre du plan de formation de votre entreprise, ou possibilité de financement sur CIF.

Notre engagement qualité

- ☑ Un accueil personnalisé
- ☑ Un tarif accessible, respectant les plafonds de prise en charge des OPCA
- ☑ Une démarche individuelle et confidentielle
- ☑ Des conseillers expérimentés en bilan de compétences